

**PROCES VERBAL**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2013**

L'an deux mil treize, le vendredi 27 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etrechy, légalement convoqué, s'est réuni Espace Jean Monnet, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

**Délibération 048/2013 : "convention avec le Syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière Juine et ses affluents (siarja)".**

**CONVENTION AVEC LE SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET L'ENTRETIEN DE LA RIVIERE JUINE ET SES AFFLUENTS.**

**Mme DAILLY** présente le rapport

Dans le cadre du Contrat de bassin signé en 2009 par les communes du bassin de la Juine, le Syndicat mixte pour l'Aménagement et l'entretien de la rivière Juine et ses affluents (SIARJA) a lancé un programme nommé « Phyt'eaux Juine ».

Si la commune d'Etrechy a déjà supprimé l'utilisation de produits phytosanitaires sur le domaine public, de nombreuses actions doivent être encore menées, notamment auprès des particuliers.

Ce programme est soutenu par les partenaires financiers : Agence de l'eau, Conseil régional et Conseil général.

Il est donc demandé au Conseil de bien vouloir délibérer afin d'autoriser le maire à signer ladite convention.

Considérant la proposition du Syndicat mixte pour l'Aménagement et l'entretien de la rivière Juine et ses affluents (SIARJA) d'adhérer au programme « Phyt'eaux Juine »,

**APRES DELIBERATION**, le Conseil municipal, **A L'UNANIMITE**,

**REAFFIRME** sa volonté de s'engager dans une démarche de réduction et de suppression des produits phytosanitaires

**AUTORISE** le Maire à signer ladite convention,